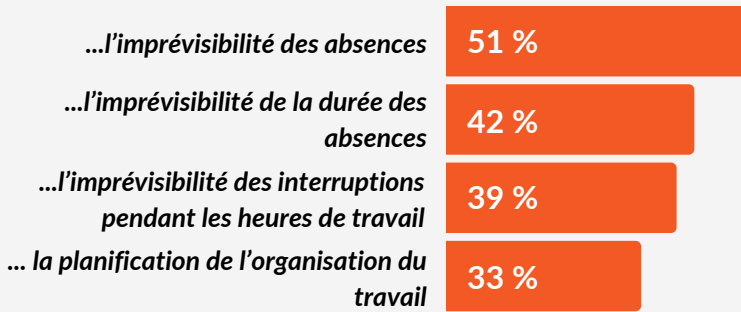
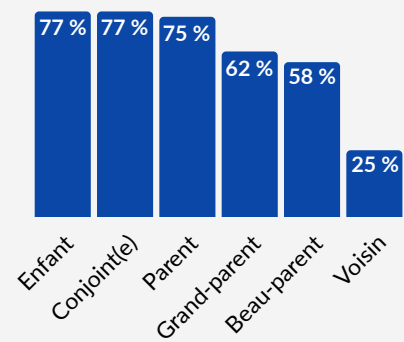


La proche aidance en organisation

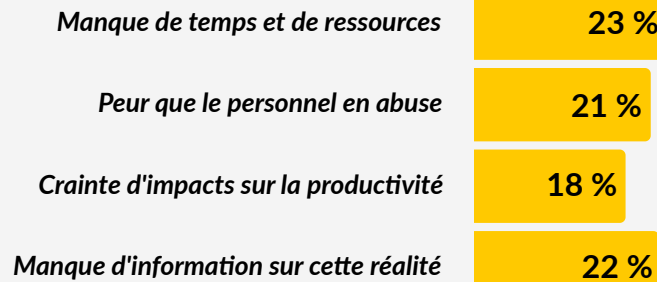
79 % des employeurs rencontrent des défis lorsqu'ils ont une personne proche aidante (PPA) à leur emploi. Des défis tels que...



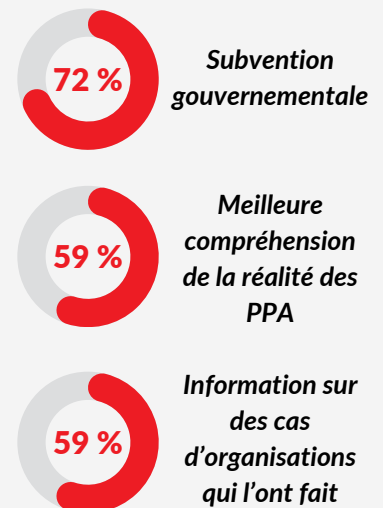
Proportion des employeurs enclins à offrir un accommodement selon le lien avec la personne aidée



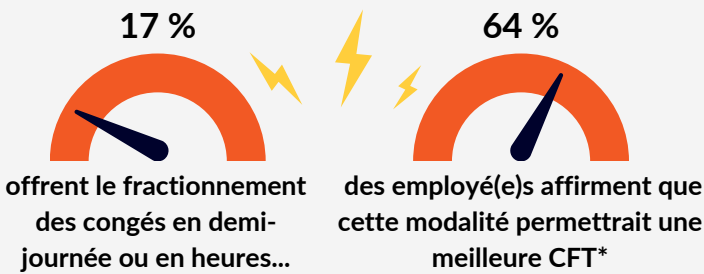
Principaux **obstacles** à adopter des pratiques organisationnelles qui **favorisent l'inclusion** et le maintien en emploi des PPA



Éléments incitant la mise en place de pratiques favorisant l'inclusion et le maintien en emploi des PPA



La CFT en organisation

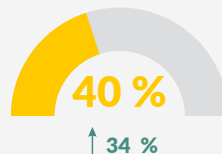


Les mesures de CFT, toujours populaires!

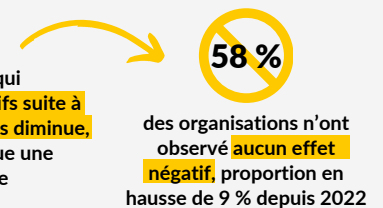


84 % une **attente incontournable** des employé(e)s

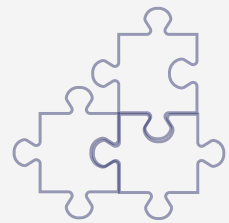
80 % contribue à **l'attractivité** de l'organisation pour le recrutement de nouveaux employé(e)s



Le nombre d'organisations qui constatent des effets négatifs suite à la mise en place des mesures diminue, un signe que la CFT constitue une norme répandue et acceptée



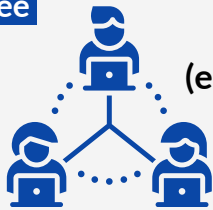
*Concilivi, Conseil de gestion de l'assurance parentale (2023). Sondage auprès des travailleurs du Québec, Réseau pour un Québec Famille.



Télétravail

Formule adoptée

17 %
temps plein



25 %
hybride
(environ 3 jrs/sem)

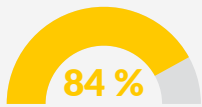
12 %
occasionnel

Raisons motivant l'adoption d'une formule hybride



54% l'ont adopté pour offrir de
meilleures mesures de CFT

42% pour répondre aux **besoins exprimés**
par leurs employé(e)s dans
le cadre d'une consultation

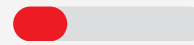


84 %
affirment que le travail en
mode hybride rend la CFT
des employé(e)s **plus facile**

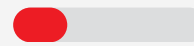
Les **avantages perçus**
d'une présence accrue
des employé(e) sur les
lieux de travail



41 % Rendre les collaborations plus faciles



28 % Accroître la cohésion entre les équipes de travail



28 % Améliorer l'ambiance de travail

Le RQAP en organisation

Conseil de gestion
de l'assurance
parentale

Québec

Proportion des employeurs trouvant que les mesures suivantes sont bien adaptées au marché du travail

71 %

Augmentation du
montant des **revenus**
possible de gagner en
cours de prestations sans
voir ses prestations
réduites

70 %

Ajout de **semaines**
supplémentaires de
prestations lorsque les
parents partagent un
minimum de semaines
de prestations

71 %

Prolongation de la
période à l'intérieur de
laquelle les prestations
de paternité, parentales
ou d'adoption peuvent
être prises

81 %

considèrent que le
RQAP est un
programme d'une forte
utilité pour la société
québécoise



Référence

Les données présentées dans le cadre de cette infographie sont tirées du sondage Concilivi sur la conciliation famille-travail mené par la firme Léger et réalisé sur le web du 9 au 23 novembre 2023 auprès de 1 039 propriétaires d'entreprise, président(e)s, directeur(ices) généraux(ales), directeur(ices) des ressources humaines, etc., âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Les résultats ont été pondérés selon le nombre d'employés des organisations, les régions et le secteur de l'industrie. Les données sont mises en comparaison avec un précédent sondage Concilivi réalisé auprès d'un échantillon similaire mené à l'automne 2022.